



UNION DES COMORES



Unité - Solidarité – Développement

Ministère des Finances,
du Budget et du Secteur Bancaire

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques
(INSEED)

**PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUÊTE HARMONISE DE CONDITION DE VIE DE MENAGES
2024 (EHCVM, enquête pauvreté 2024)**

*Ce projet d'enquête sur la pauvreté a été réalisé grâce à un financement du projet de
statistiques régionales de la SADC de la Banque Mondiale (BIRD/IDA)*

Moroni, Avril 2026



Rédigé par Hamidou Said Ounais

Économiste, statisticien,
Chargé des questions de pauvreté à l'INSEED
Avec l'appui de Hillary C. Johnson, économiste à la Banque mondiale

Table des matières

Contexte et justification	4
L'incidence de la pauvreté a enregistré une baisse globale entre 2020 et 2024,	5
Une répartition inégale de la pauvreté sur le territoire.....	6
Évolution de la pauvreté entre 2020 et 2024.....	6
Inégalités de consommation	7
Décomposition de la baisse de la pauvreté et dynamique des inégalités aux Comores (2020–2024).	8
Transferts de fonds et inégalités.....	10
Marché du travail et pauvreté.....	11
Annexes	13
Définition des mots clé.....	13
Taux de pauvreté monétaire/incidence de pauvreté (P0) :	13
Profondeur de la pauvreté (P1):.....	13
Sévérité de la pauvreté(P2) :	13
Indice de Gini :	13
Questions fréquemment demandées	13
Comment les indicateurs de pauvreté sont-ils calculés ?	13
Le taux national de pauvreté publié par l'INSEED en 2020 était de 44,8 pourcent, tandis que le taux national de pauvreté pour 2024 est de 46,1 pourcent. Cela signifie-t-il que la pauvreté a augmenté ?.....	14
Quelles sont les différences méthodologiques entre le taux de pauvreté national pour 2020 publié précédemment et les dernières estimations ?.....	14
Pourquoi le seuil de pauvreté a-t-il été mis à jour en 2024 ?	15
Méthodologie.....	15
Échantillonnage.....	15

Figures

Figure 1: Incidence, profondeur et sévérité de la pauvreté (%) 5

Figure 2: La pauvreté a baissé au niveau national mais pas dans toutes les régions entre 2020 et 2024 7

Figure 3: Les inégalités ont diminué entre 2020 et 2024. 8

Figure 4 : La croissance explique la plupart de la baisse de pauvreté, mais la réduction des inégalités joue aussi un rôle important. 9

Figure 5 : Taux de croissance de la consommation par percentile montre une croissance pro-pauvre 9

Figure 6 : Les transferts de fonds contribuent à la réduction de la pauvreté, mais n’affectent pas les inégalités 10

Figure 7 : Effet limité des transferts de fonds sur les inégalités en raison de leur concentration chez les ménages aisés 11

Figure 8: Répartition du statut d’activité des individus en âge de travailler, selon la pauvreté et le genre, en 2024..... 12

Figure 9 : Hausse de la participation au marché du travail et recul de la pauvreté en zone rurale 12

Contexte et justification

L'Union des Comores, petit État insulaire en développement, fait face à des contraintes structurelles importantes, notamment une forte dépendance aux importations, une économie peu diversifiée et une vulnérabilité accrue aux chocs externes. Le tissu économique est dominé par des activités à faible productivité, en particulier dans le secteur agricole et informel, qui constitue la principale source de subsistance pour une grande partie de la population.

Au cours des dernières années, l'économie comorienne a été affectée par plusieurs chocs successifs, notamment le cyclone Kenneth en 2019, la pandémie de COVID-19, ainsi que les perturbations récentes des chaînes d'approvisionnement internationales. Ces facteurs ont eu des répercussions significatives sur les conditions de vie des ménages, notamment à travers l'augmentation des prix des produits de consommation et la dégradation du pouvoir d'achat.

Dans ce contexte, l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM 2020) avait permis d'établir une situation de référence en matière de pauvreté et de conditions de vie. Toutefois, les évolutions économiques et sociales récentes rendent nécessaire une actualisation des principaux indicateurs afin de mieux refléter la situation actuelle.

Ainsi, l'EHCVM 2024, réalisée par l'INSEED avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale à travers le projet de statistiques régionales de la SADC, s'inscrit dans cette dynamique. L'enquête a été conduite sur l'ensemble du territoire national entre mai et novembre 2024, auprès de 5 487 ménages, avec un dispositif méthodologique renforcé garantissant la qualité et la représentativité des données.

Dans le cadre de cette actualisation, les estimations de pauvreté ont été produites en s'appuyant sur les meilleures pratiques internationales en matière de mesure du bien-être. Cette approche repose notamment sur l'utilisation de la consommation des ménages, des ajustements de prix (spatiaux et temporels) et une méthode rigoureuse de construction du seuil de pauvreté.

Ce rapport vise à présenter les principaux résultats actualisés de la pauvreté aux Comores en 2024, tout en garantissant la comparabilité analytique avec les résultats de 2020, afin de mettre en évidence l'évolution de la pauvreté sur cette période. L'analyse montre également que les transferts de fonds internationaux jouent un rôle important dans la réduction de la pauvreté, en contribuant à l'amélioration des conditions de vie des ménages bénéficiaires. Toutefois, leur impact reste inégal, car ces transferts sont plus fréquents et plus élevés chez les ménages relativement mieux aisés, ce qui peut atténuer leur effet redistributif. Ces résultats visent à éclairer la prise de décision publique, renforcer le suivi des politiques sociales et appuyer les stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

L'incidence de la pauvreté a enregistré une baisse globale entre 2020 et 2024, mais cette amélioration demeure inégalement répartie sur le territoire. Les niveaux de pauvreté restent élevés au niveau national, à Ndzuwani et à Mwali, tandis qu'ils sont nettement plus faibles dans le reste de Ngazidja (hors Moroni).

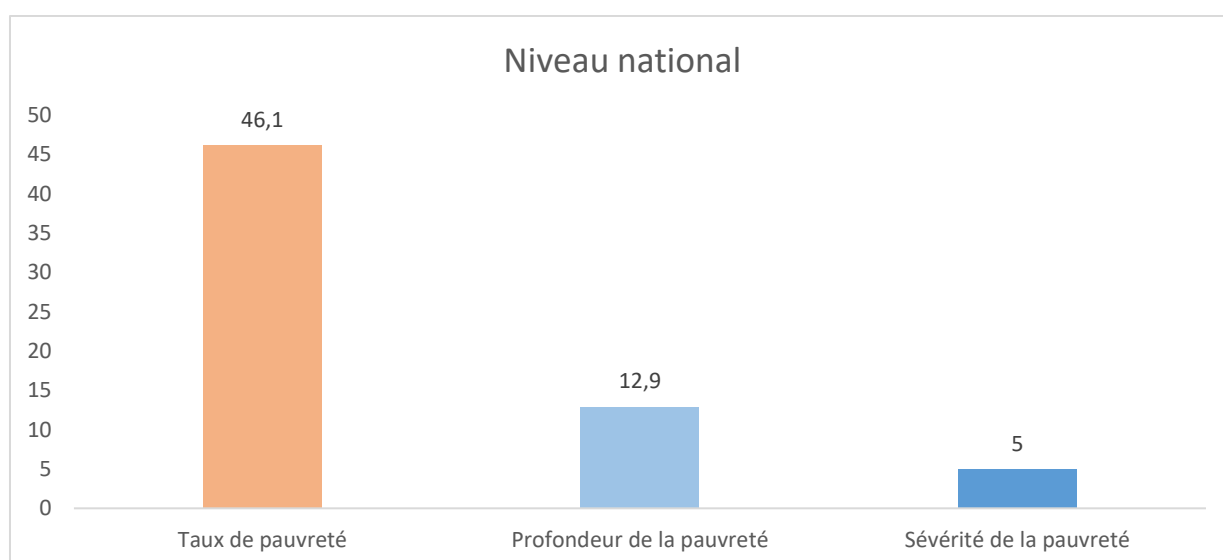
En 2024, le taux de pauvreté au niveau national est estimé à 46,1 %, ce qui signifie que près d'une personne sur deux vit en dessous du seuil national de pauvreté. Toutefois, en utilisant une méthodologie harmonisée entre 2020 et 2024, les résultats indiquent que la pauvreté a diminué de 51,3 % en 2020 à 46,1 % en 2024,¹ soit une baisse de 5,2 points de pourcentage.

Cette évolution suggère une amélioration globale des conditions de vie, bien que celle-ci ne soit pas uniforme sur l'ensemble du territoire.

Au-delà du taux de pauvreté, les indicateurs d'intensité permettent de mieux comprendre la situation des ménages pauvres avec une profondeur de la pauvreté de 12,9 % et une sévérité de la pauvreté de 5,0 %. Ces indicateurs montrent que les ménages pauvres ont un niveau de consommation situé en moyenne 12,9 % en dessous du seuil de pauvreté et la sévérité de la pauvreté, estimée à 5 %, indique une inégalité modérée entre les individus pauvres. Ceci dit que les écarts de niveau de vie parmi les pauvres restent limités, suggérant une pauvreté globalement homogène au sein de cette population.

La pauvreté reste modérément profonde, ce qui suggère que de nombreux ménages se situent juste en dessous du seuil. Ce qui implique qu'une amélioration relativement modeste des revenus ou de l'accès aux services pourrait permettre à une part importante de la population de sortir de la pauvreté.

Figure 1: Incidence, profondeur et sévérité de la pauvreté (%)



Source : EHCVM 2024

¹ Voir la mise à jour de la méthodologie appliquée en annexe.

Une répartition inégale de la pauvreté sur le territoire

La pauvreté aux Comores présente de fortes disparités selon les îles et les zones de résidence :

- ✚ Ngazidja (hors Moroni) : 35,6 %
- ✚ Moroni : 40,7 %
- ✚ Ndzuwani : 55,2 %
- ✚ Mwali : 57,0 %

Les résultats montrent que :

- ✚ La pauvreté est nettement plus faible à Ngazidja, en particulier en dehors de la capitale;
- ✚ Elle est beaucoup plus élevée à Ndzuwani et Mwali, où plus de la moitié de la population vit dans la pauvreté.

Selon le milieu de résidence :

- ✚ Zones urbaines : 41,1 %
- ✚ Zones rurales : 48,3 %

Ceci confirme que la pauvreté est plus marquée en milieu rural, comme observé dans de nombreux pays.

Tableau 1: Profil de la pauvreté aux Comores selon les dimensions monétaires et les zones géographiques (2024)

Zone	Taux de pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté
Niveau national	46.1	12.9	5.0
Par île			
Ngazidja- Moroni	40.7	11.6	4.7
Ngazidja -Reste de Ngazidja	35.6	8.9	3.2
Ndzuwani	55.2	16.3	6.6
Mwali	57.0	16.9	6.7
Par zone géographique			
Zones urbaines	41.1	11.4	4.5
Zone rurale	48.3	13.6	5.3

Source : EHCVM 2024

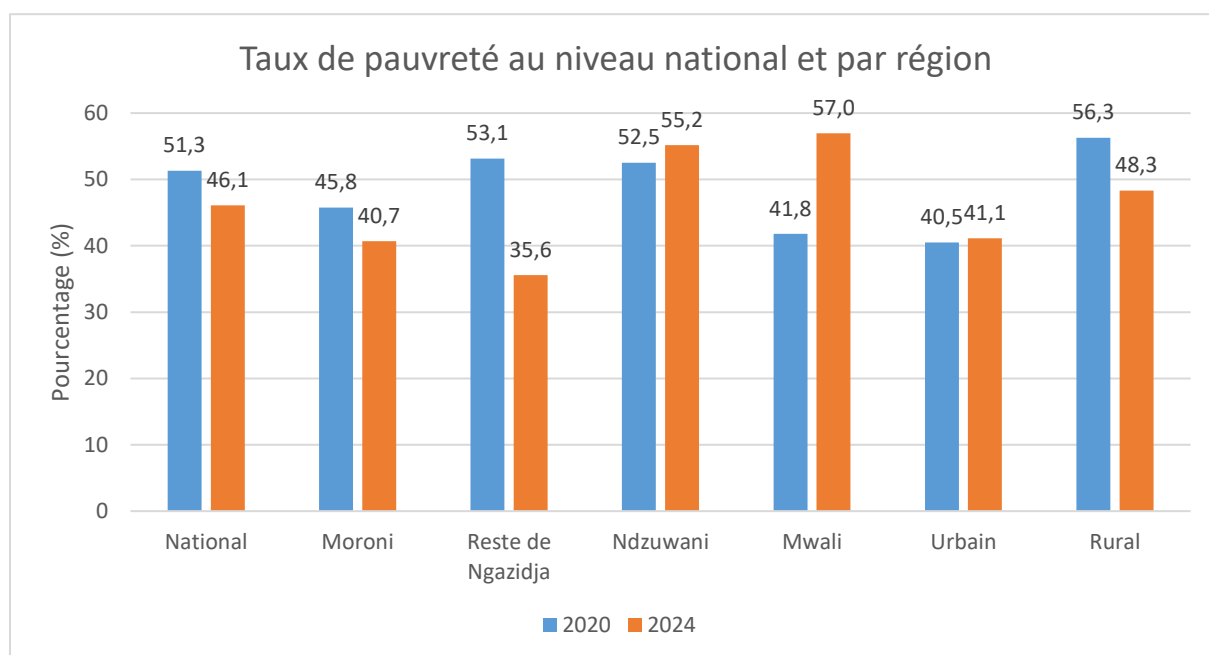
Évolution de la pauvreté entre 2020 et 2024

Le taux de pauvreté national a baissé de 5,2 points de pourcentage entre 2020 et 2024. La réduction de la pauvreté a été impulsée par une réduction de la pauvreté rurale, avec de légères augmentations dans les zones urbaines. Cependant, les niveaux de pauvreté restent plus élevés dans les zones rurales que dans les zones urbaines.

L'évolution de la pauvreté révèle des dynamiques contrastées :

- ❖ Forte baisse à Ngazidja, notamment en dehors de Moroni (-17,5 points)
- ❖ Hausse de la pauvreté à Ndzuwani (+2,7 points)
- ❖ Hausse importante à Mwali (+15,2 points)
- ❖ Milieu urbain : la pauvreté est globalement stable, passant de 40,5 % en 2020 à 41,1 % en 2024 (+0,6 point). Cela indique une quasi-stagnation, malgré une légère détérioration.
- ❖ Milieu rural : baisse notable de la pauvreté, de 56,3 % à 48,3 % (-8,0 points), traduisant une amélioration significative. Cela indique que la réduction de la pauvreté n'a pas été inclusive territorialement.

Figure 2: La pauvreté a baissé au niveau national mais pas dans toutes les régions entre 2020 et 2024

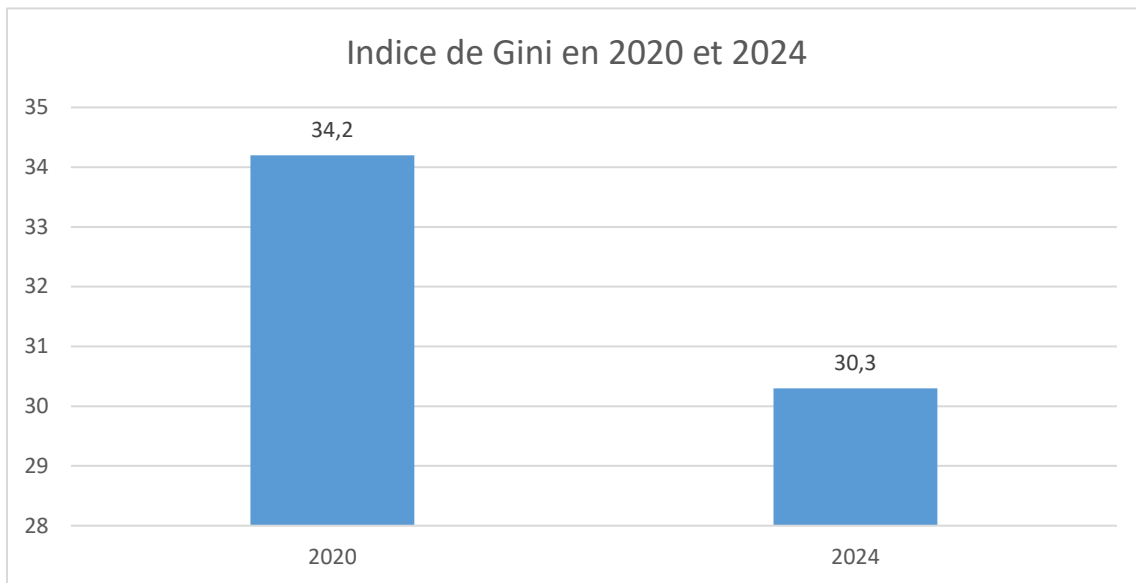


Source : EHCVM 2024 ; EHCVM 2020

Inégalités de consommation

L'indice de Gini montre une réduction des inégalités, passant de : 34,2 en 2020 à 30,3 en 2024. Cette évolution s'explique notamment par une augmentation de la consommation des ménages les plus pauvres (+15 %), une baisse de la consommation des ménages les plus riches (-8 %). Cela suggère une réduction des écarts de niveau de vie, même si la pauvreté reste élevée.

Figure 3: Les inégalités ont diminué entre 2020 et 2024.



Source : EHCVM 2024 ; EHCVM 2020

Décomposition de la baisse de la pauvreté et dynamique des inégalités aux Comores (2020–2024).

La baisse de la pauvreté observée entre 2020 et 2024 s'explique principalement par la croissance de la consommation des ménages, qui constitue le principal facteur de réduction. Toutefois, la réduction des inégalités a également contribué de manière significative à cette amélioration.

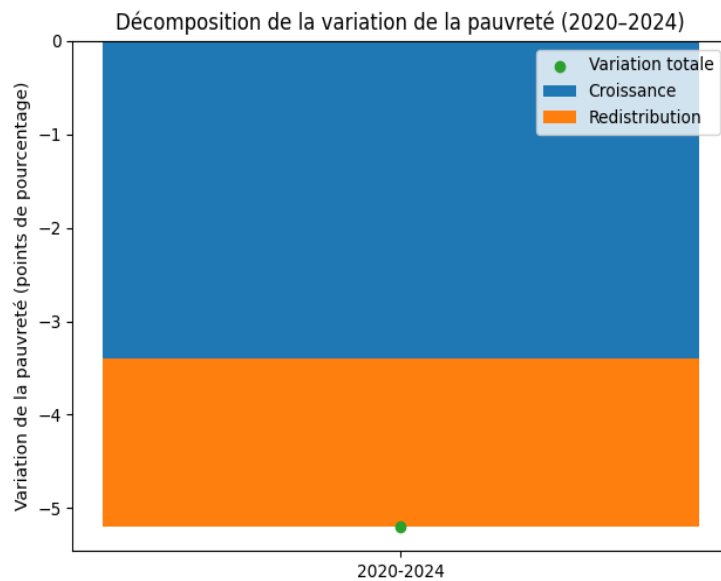
Ainsi, la diminution globale de la pauvreté résulterait d'un double effet : Une croissance dominante et complétée par un effet redistribution non négligeable.

Cela indique que les gains de bien-être n'ont pas été uniquement tirés par la croissance économique, mais aussi par une meilleure répartition relative des ressources.

L'analyse de la croissance de la consommation par percentile montre que les ménages les plus pauvres ont enregistré les gains les plus importants, traduisant une amélioration des conditions de vie en bas de la distribution.

À l'inverse, les ménages les plus riches, notamment les 10 % supérieurs, ont connu une stagnation voire une baisse de leur niveau de consommation. Cette dynamique confirme une réduction des inégalités, avec une croissance dite pro-pauvres, contribuant ainsi à la baisse de la pauvreté au niveau national.

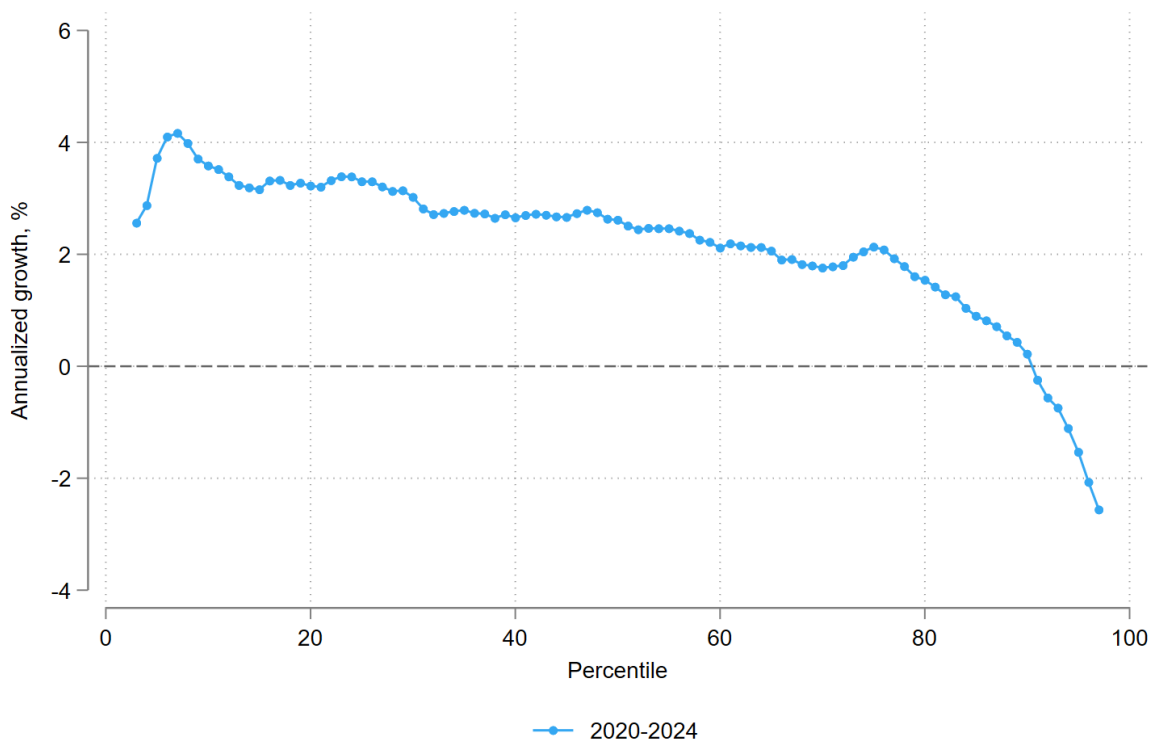
Figure 4 : La croissance explique la plupart de la baisse de pauvreté, mais la réduction des inégalités joue aussi un rôle important.



Source : EHCVM 2024 ; EHCVM 2020

NB : La figure est le résultat de la décomposition de Datt-Ravallion qui montre dans quelle mesure les changements dans la pauvreté totale peuvent être attribués à la croissance de la consommation et à la redistribution

Figure 5 : Taux de croissance de la consommation par percentile montre une croissance pro-pauvre

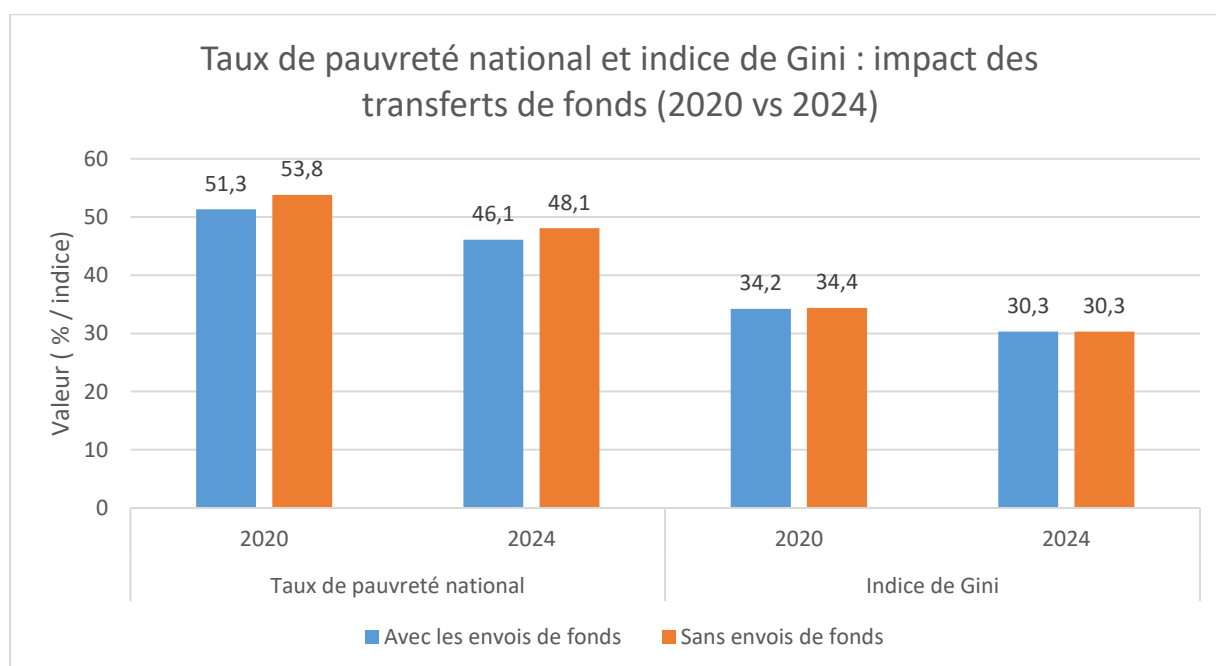


Source : EHCVM 2024 ; EHCVM 2020

Transferts de fonds et inégalités²

Les transferts de fonds réduisent le niveau de pauvreté, mais leur impact sur les inégalités reste limité. La Figure 6 fait une simulation de ce que la pauvreté aurait été si les ménages n'avaient pas reçu les transferts de fonds pour la consommation. En 2020, le taux de pauvreté aurait été 2,5 points de pourcentage plus élevé en absence des transferts et en 2024, le taux de pauvreté aurait été 2 points de pourcentage plus élevé en absence des transferts de fonds. Ceci implique que les transferts contribuent à la réduction de la pauvreté. Quant aux inégalités, la simulation montre que le niveau des inégalités serait resté inchangé en absence des transferts de fonds car l'indice de Gini est presque inchangé.

Figure 6 : Les transferts de fonds contribuent à la réduction de la pauvreté, mais n'affectent pas les inégalités



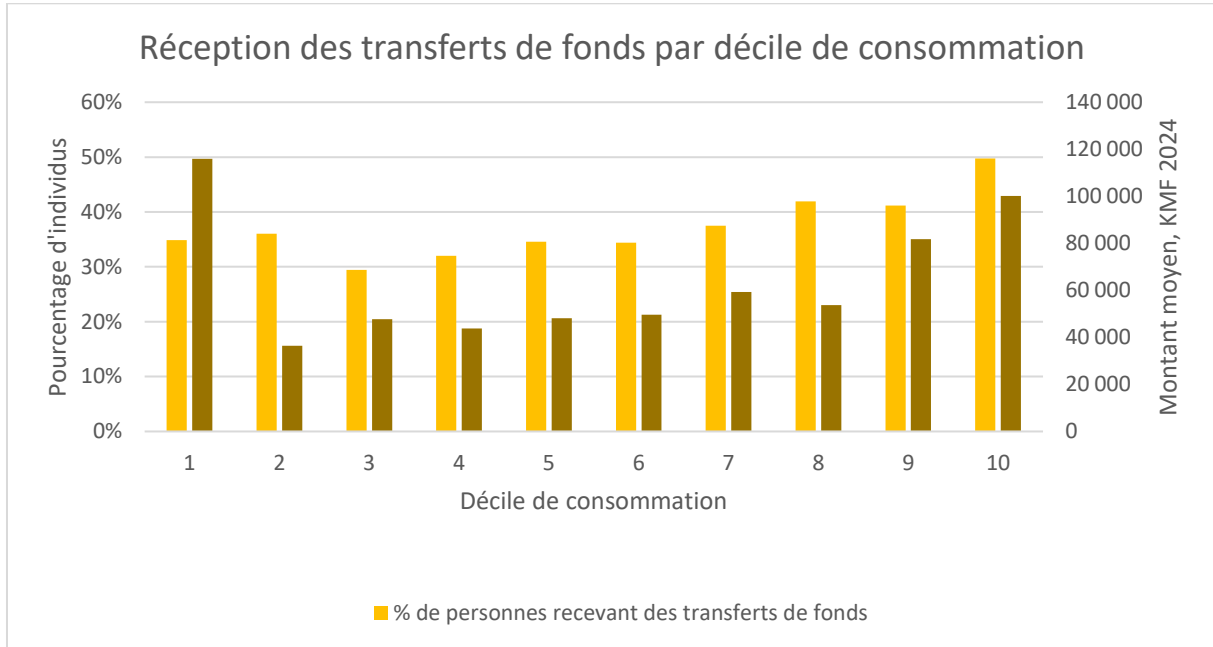
Source : EHCVM 2024 ; EHCVM 2020

Par ailleurs, bien que les envois de fonds contribuent à la réduction du niveau de pauvreté, leur effet redistributif reste limité. En effet, ces transferts sont majoritairement captés par des ménages non pauvres, ce qui atténue leur impact sur les inégalités. Les ménages les plus aisés ont une probabilité supérieure d'environ 15 points de pourcentage de recevoir des transferts internationaux au comparés au plus démunis. De plus, en dehors des ménages qui se situeraient parmi les plus pauvres en l'absence de ces transferts, le montant des transferts des fonds tendent à croître avec le niveau de vie. À titre illustratif, les 10 % des ménages les plus riches perçoivent près d'un quart du volume total des transferts.

²L'analyse de la relation entre les transferts de fonds internationaux et la pauvreté, ainsi que les inégalités, demeure à ce stade préliminaire. Bien que les premiers résultats suggèrent l'existence d'un lien entre ces transferts et l'amélioration des conditions de vie des ménages, des analyses plus approfondies sont nécessaires afin de mieux comprendre l'ampleur, les mécanismes et les effets redistributifs de ces flux. Des investigations complémentaires permettront ainsi d'éclairer de manière plus précise le rôle réel des transferts de fonds dans la réduction de la pauvreté et des inégalités aux Comores.

Ainsi, malgré leur rôle en tant que mécanisme de soutien aux revenus, les transferts de fonds ne constituent pas un levier suffisamment ciblé pour réduire significativement les inégalités.

Figure 7 : Effet limité des transferts de fonds sur les inégalités en raison de leur concentration chez les ménages aisés



Source : EHCVM 2024

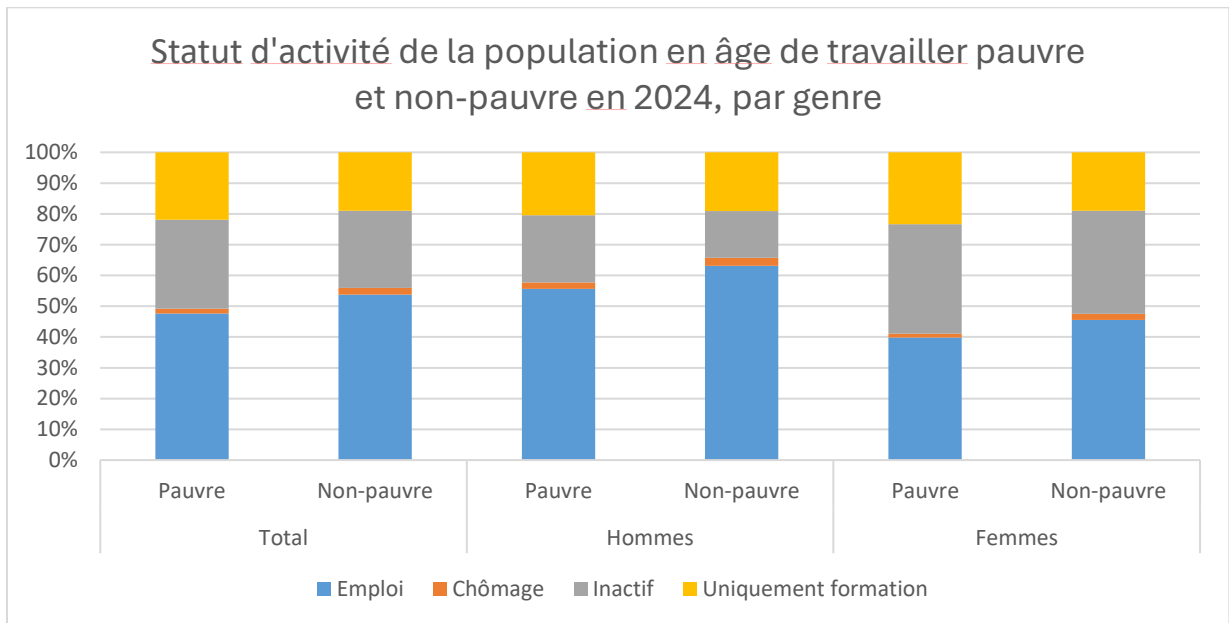
NB : Cette figure utilise les déciles de consommation qui ne tiennent pas en compte les transferts de fonds. Ainsi ce n'est pas parce que les plus aisés reçoivent les transferts qu'ils se trouvent dans un décile plus élevé. Même sans les transferts, ces ménages auraient été en haut de la distribution.

Marché du travail et pauvreté

Les individus pauvres présentent une plus faible participation au marché du travail, caractérisée par une proportion plus élevée d'inactifs, notamment parmi les femmes, ce qui constitue un facteur structurel limitant leur capacité à sortir durablement de la pauvreté.

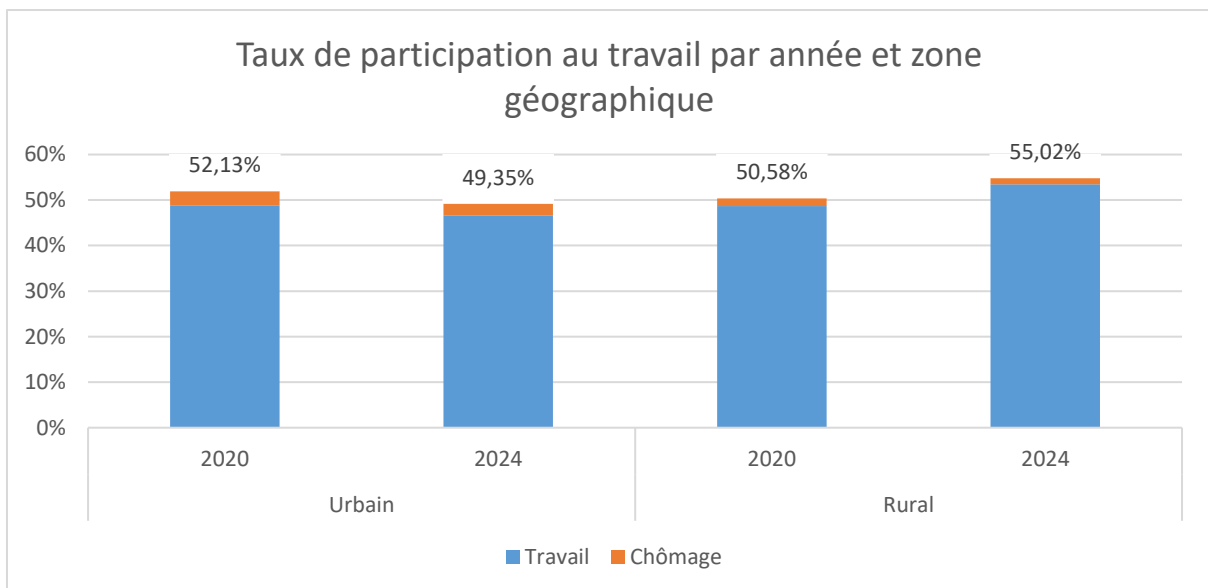
La participation au travail augmente en milieu rural, en lien avec la baisse de la pauvreté, contrairement au milieu urbain.

Figure 8 : Répartition du statut d'activité des individus en âge de travailler, selon la pauvreté et le genre, en 2024



Source : EHCVM 2024

Figure 9 : Hausse de la participation au marché du travail et recul de la pauvreté en zone rurale



Source : EHCVM 2024

Annexes

Définition des mots clé.

Taux de pauvreté monétaire/incidence de pauvreté (P0) :

On appelle taux de pauvreté monétaire la proportion de la population dont la consommation totale annuelle par personne est inférieure au seuil de pauvreté national établi sur la base des coûts des besoins de base (coûts de besoin essentiels). Cette consommation annuelle est corrigée des prix pour tenir compte de la différence du coût de la vie entre les îles.

Profondeur de la pauvreté (P1):

La profondeur de la pauvreté est la distance entre la dépense de consommation moyenne des personnes pauvres et le seuil de pauvreté.

Sévérité de la pauvreté(P2) :

La sévérité de la pauvreté évalue l'inégalité entre les personnes pauvres. C'est un indicateur qui accorde davantage de poids aux ménages les plus pauvres.

Ensemble, ces indicateurs permettent de mesurer non seulement la proportion de personnes pauvres, mais aussi l'intensité de la pauvreté au sein de la population.

Indice de Gini : est un indicateur synthétique permettant de rendre compte du niveau d'inégalité pour une variable (le revenu, la dépense de consommation, salaires) et sur une population donnée.

Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême).

Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé.

Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où la variable prend une valeur identique sur l'ensemble de la population.

À l'autre extrême, il est égal à 1 dans la situation la plus inégalitaire possible, où la variable vaut 0 sur toute la population à l'exception d'un seul individu. Les inégalités ainsi mesurées peuvent porter sur des variables de revenus, de salaires, de niveau de vie, etc.³

Questions fréquemment demandées

Comment les indicateurs de pauvreté sont-ils calculés ?

Le calcul des indicateurs de pauvreté se base sur une enquête de ménage qui est représentative de la population Comorienne et consiste à trois grandes étapes : calculer l'agrégat de consommation, définir le seuil de pauvreté, et comparer l'agrégat de consommation contre le seuil de pauvreté.

Le questionnaire demande aux ménages de reporter leur consommation alimentaire, leur consommation non-alimentaire, et d'après leurs biens durables et leur logement. L'agrégat de consommation inclut les composantes suivantes : alimentaire, achats non-alimentaires,

³ INSEE paris

dépenses d'éducation, dépenses de santé, la valeur d'usage des biens durables, et la valeur équivalente de location du logement. Pour les aliments produits par le ménage ou reçus en don, leur valeur est imputée en utilisant les prix d'achat du même type de nourriture achetée dans la même zone géographique. Pour les biens durables, une valeur d'usage est calculée pour tenir en compte le fait que toute la valeur du bien n'est pas utilisée au moment où le bien est acheté et que le ménage tire une utilité de posséder le bien. Ce calcul tient en compte la valeur actuelle du bien et le taux de dépréciation de ce type de bien. Pour le logement, la valeur de location est utilisée pour les locataires, et pour les propriétaires ou les personnes occupant à titre gracieux, la valeur de location est estimée par le ménage lors de l'enquête ou imputée en utilisant les caractéristiques observables du logement. Tous les dépenses sont converties à la période d'une année et ajusté par le nombre de personnes vivant dans le ménage.

Le seuil de pauvreté est calculé en utilisant le principe du coût des besoins basiques du ménage. Premièrement, un panier de biens alimentaires est défini en utilisant les aliments typiquement consommés aux Comores et assurant que le panier fournit le nombre de calories recommandé par les experts de santé. Ensuite, le coût d'acheter ce panier est calculé en utilisant les prix moyennes reportés dans l'enquête. Puis, une allocation non-alimentaire est calculé en utilisant le pourcentage des dépenses non-alimentaires effectués par les ménages qui vivent proche du seuil de pauvreté alimentaire. Le seuil de pauvreté final tient en compte le seuil de pauvreté alimentaire et l'allocation non-alimentaire.

Finalement, l'agrégat de consommation des ménages est comparé au seuil de pauvreté national. Si le niveau de consommation par tête est inférieur au seuil de pauvreté, le ménage est considéré pauvre.

Le taux national de pauvreté publié par l'INSEED en 2020 était de 44,8 pourcent, tandis que le taux national de pauvreté pour 2024 est de 46,1 pourcent. Cela signifie-t-il que la pauvreté a augmenté ?

Non, le taux national de pauvreté publié en 2020 a été calculé selon une méthodologie légèrement différente de celle recommandée en 2024 et en utilisant un seuil de pauvreté national différent. Pour comprendre comment la pauvreté évolue dans le temps, il est essentiel de construire l'agrégat du bien-être (dans ce cas, le niveau de consommation par habitant) de la même manière dans les deux périodes et d'utiliser le même seuil de pauvreté ajusté par l'inflation. Les taux de pauvreté de 2020 présentés dans ce document utilisent la même méthodologie qu'en 2024 pour construire l'agrégat du bien-être et les comparent au seuil de pauvreté de 2024 déflaté aux prix de 2020. En utilisant ces estimations comparables, le taux national de pauvreté a diminué de 5,2 points de pourcentage.

Quelles sont les différences méthodologiques entre le taux de pauvreté national pour 2020 publié précédemment et les dernières estimations ?

Deux principales améliorations méthodologiques expliquent les différences :

- I. La construction de l'agrégat du bien-être incorpore davantage de bonnes pratiques, notamment :
 - a. Imputation des dépenses manquantes ;

- b. Une méthode harmonisée et systématique pour identifier et traiter les valeurs aberrantes (points de données considérés comme trop élevés ou trop faibles) ;
 - c. Une estimation améliorée de la valeur d'usage des biens durables.
- II. Le seuil national de pauvreté est estimé selon une méthodologie révisée :
- a. Le seuil de pauvreté de 2024 est ajusté aux prix de 2020, au lieu de calculer un seuil de pauvreté distinct pour 2020⁴
 - b. Les prix pour l'année 2020 sont calculés selon une méthodologie plus représentative et moins sensible aux erreurs statistiques.

La nouvelle méthodologie sera adoptée pour les analyses des enquêtes futures afin de permettre des résultats comparables dans le temps.

Pourquoi le seuil de pauvreté a-t-il été mis à jour en 2024 ?

Le seuil de pauvreté est calculé à partir des tendances de consommation observées dans les données. L'enquête de 2020 s'est déroulée pendant la pandémie de COVID-19, une période dans laquelle la consommation était particulière. Pour capter la consommation dans une période plus typique, le nouveau seuil de pauvreté est calculé à partir des tendances de consommation en 2024.

Méthodologie

L'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) 2024 a été réalisée aux Comores de mai à novembre 2024 avec le soutien financier de la composante comorienne du projet statistique régional de la Communauté de développement d'Afrique australe de la Banque mondiale. L'enquête adopte le même questionnaire qu'en 2020, qui est basé sur l'enquête harmonisée pour les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Le questionnaire suit les meilleures pratiques pour mesurer avec précision la consommation des ménages et comprend une enquête permettant de convertir des unités de mesure non standard.

Échantillonnage

L'EHCVM 2024 couvre les 3 îles de l'Union des Comores et utilise un échantillonnage stratifié pour permettre aux données de refléter les différences de conditions de vie. La stratégie d'échantillonnage comprend 7 strates :

1. La capitale, Moroni
2. Autres zones urbaines de l'île de Ngazidja
3. Zones rurales de l'île de Ngazidja
4. Zones urbaines de l'île de Ndzouani
5. Zones rurales de l'île de Ndzouani
6. Zones urbaines sur l'île de Mwali
7. Zones rurales de l'île de Mwali

⁴ L'utilisation du même seuil de pauvreté est essentielle pour assurer la compatibilité des estimations dans le temps. Le seuil de pauvreté de 2024 est choisi comme référence afin de construire une série cohérente, car les habitudes de consommation observée en 2020 ont été affectées par la pandémie de COVID-19.

Après la taille de l'ECVM 2020, 5 700 ménages ont été ciblés dans le plan d'échantillonnage, et 5 487 ont été interrogés avec succès. Le taux de couverture de 96,2 % représente une couverture suffisante. Les taux de couverture étaient plus élevés dans les zones rurales et en dehors de la capitale, où les ménages déménagent moins fréquemment et où les personnes interrogées sont plus susceptibles d'être dans le ménage au moment du passage de l'équipe d'enquête. Cependant, le taux de couverture dans toutes les îles et zones est supérieur au minimum recommandé de 90 % (A.1). Le poids moyen des ménages est de 30, avec des poids allant de 6 à 267.

A.1. Plan d'échantillonnage et taux de réponse par île et zone géographique

Zone de résidence	Plan d'échantillonnage	Entretiens réussis	Taux de couverture
Niveau national	5,700	5,487	96.2%
Par île			
Ngazidja	3,015	2,857	94.7%
Ndzouani	2,385	2,326	97.5%
Mwali	300	299	99.7%
Par zone géographique			
Zones urbaines	1,935	1,858	94.6%
Zone rurale	3,735	3,624	97%

Les parts de population au niveau infranational sont comparables à celles du recensement général de 2017 (Recensement général de la population et de l'habitat, RGPH, **Error! Reference source not found.**). Environ la moitié des ménages ont été interrogés en 2020 et 2024 ; Cependant, les données n'incluent pas d'identifiant unique pour les ménages du panel au fil du temps.⁵

⁵ Les mêmes secteurs de dénombrement ont été sélectionnés en 2020 et en 2024 dans le but de construire des données de panel ; Cependant, les équipes de terrain n'ont pas revisité tous les ménages de l'échantillon de 2020 pour demander des entretiens.

A.2. Comparaison de la structure de la population dans l'ECHVM 2024 et le RGPH 2017

Superficie	Enquête		Recensement	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Mwali	63,945	7.12%	52,516	6.81%
Ndzuwani	389,249	43.36%	332,377	43.07%
Ngazidja	444,604	49.52%	386,743	50.12%
Zones urbaines	278,668	31.04%	238,986	30.97%
Zone rurale	619,129	68.96%	532,650	69.03%
Niveau national	897,797	100.00%	771,636	100.00%